



« Malgré cette période austère, nos services s'activent au quotidien pour maintenir un cadre de vie agréable. »

Édito

Chères Jotranciennes,
Chers Jotranciens,

Comme de tradition, au cours du mois de mars le Conseil Municipal débattre des orientations budgétaires de la commune et votera le budget annuel.

Comme vous le savez, c'est dans un climat contraint et compliqué que nous allons devoir élaborer le budget communal 2023.

L'augmentation du prix de l'énergie et des matières premières, prennent une place très importante dans vos budgets et bien sûr dans notre budget communal.

La municipalité a abordé les questions d'économie d'énergie afin de mettre en place rapidement des mesures efficaces mais raisonnées. Nous avons donc commencé par faire évaluer les consommations énergétiques de nos bâtiments avec un cabinet spécialisé qui nous a mis en place un système de suivi de consommation.

Pour faciliter votre quotidien, nous avons également décidé d'installer 3 bornes de recharge électriques complémentaires. En effet la borne installée sur le parking de la ZAE de la Croix de Mission est très utilisée et ne suffisait plus pour les véhicules électriques de plus en plus nombreux à Jouarre.

Malgré cette période austère, nos services s'activent au quotidien pour

maintenir un cadre de vie agréable. Tout d'abord par les travaux de voirie réalisés quotidiennement. En janvier et février nous avons entamé une campagne « nids de poule » qui s'achèvera courant mars. 4 tonnes de goudron ont été utilisées.

Je remercie les services techniques qui œuvrent sur nos routes et qui ont également réalisé les travaux de rénovation dans notre école maternelle.

Avec le mois de mars débutent les inscriptions scolaires, n'oubliez pas cette étape importante pour vos enfants.

Je voudrais en cette fin d'édito avoir une pensée pour toutes les populations innocentes qui souffrent et particulièrement renouveler notre solidarité avec l'Ukraine où la guerre continue malheureusement de sévir.

Je remercie les élus municipaux qui m'entourent et les agents municipaux, pour leur action efficace pour faire avancer notre collectivité.

Chères Jotranciennes, Chers Jotranciens, avec le retour du printemps, j'espère recroiser grand nombre d'entre vous lors de nos événements.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un agréable mois de mars !

Bien fidèlement

Fabien Vallée
Votre maire,
conseiller communautaire

Ville de Jouarre

Place Auguste Tinchant, 77640 JOUARRE
01 60 24 26 26 / www.jouarre.fr



1. Installation de bornes de recharge électrique



La commune de Jouarre est dotée d'une borne de recharge pour véhicules électriques depuis plusieurs années installée par le Syndicat des Energies de Seine-et-Marne. Cette borne est située sur le parking de la ZAE de la Croix de Mission. Largement utilisée, elle ne suffisait plus aujourd'hui pour répondre à la demande de charge des véhicules électriques.

Le conseil municipal a décidé d'accélérer le déploiement de bornes de recharge pour améliorer la qualité de service et répondre à la demande croissante. Trois bornes supplémentaires ont été installées :

- au pied de la Mairie, rue Montmorin afin de donner la possibilité aux clients de nos commerces de recharger leur véhicule,
- devant la salle polyvalente, au cœur des équipements scolaires car cet endroit est très fréquenté par le milieu associatif et les parents d'élèves,
- sur le parking devant les services techniques pour renforcer l'offre dans la ZAE la Croix de Mission.

Ces trois emplacements ont été choisis pour leur fréquentation et aussi pour des raisons techniques. Les bornes étant raccordées sur des alimentations électriques de forte puissance existantes dans les bâtiments publics, les coûts de raccordement ont été par conséquent réduits. A noter que cet investissement a été subventionné par des C.E.E. (Certificats d'Economie d'Energie).

Les bornes seront mises à disposition très prochainement.

2. Intervention sur les nids de poule

4 tonnes d'enrobé ont été nécessaires pour la première campagne de rebouchage des nids de poule de l'année 2023.

Les services techniques ont effectué durant le mois de février cette première campagne durant 3 jours. La commune de Jouarre étant très étendue, tout n'a pas été rebouché lors de cette première série, par conséquent une seconde campagne est prévue courant mars.

Les services techniques veillent sur notre réseau routier conjointement avec les services départementaux sur certains axes stratégiques.



3. L'école maternelle fait peau neuve !

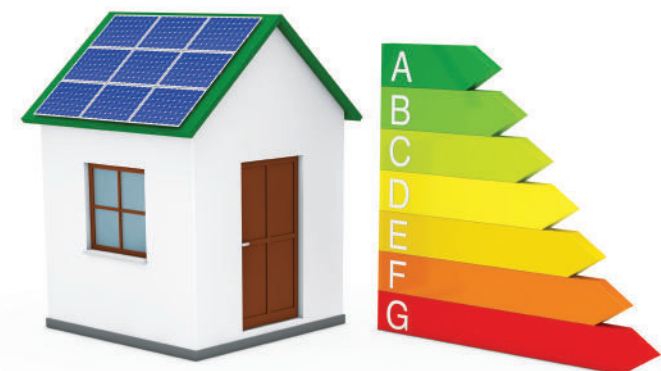
La rénovation de l'école maternelle s'est terminée en janvier.

- La cuisine a été totalement refaite
- Les classes de nos deux enseignants fraîchement retraités ont reçu également une rénovation totale : peintures, faux plafond, éclairage, mobilier et décoration. Ces travaux ont été réalisés en régie, pas nos services techniques.



4. Audit énergétique des bâtiments (électricité et gaz), la ville agit !

Le coût de l'énergie a fortement augmenté, nous sommes protégés par un bouclier énergétique nationale, Cependant cette actualité nous a fait accélérer notre plan de transition énergétique.



Depuis 2014 nous avons remplacé un grand nombre de candélabres par des éclairages Led performants et peu énergivores, le plan de remplacement reprend en 2023.

Un marché de chauffage à performance énergétique a été mis en place également afin de rénover les chaufferies des bâtiments communaux et mieux maîtriser les dépenses en surveillant les températures des pièces.

En janvier, nous avons lancé une étude qui nous monitor la consommation de gaz et d'électricité de tous les bâtiments ainsi que les consommations de notre éclairage public.

Nous disposons maintenant d'un tableau de bord qui affiche les consommations de manière précise en temps réel afin de pouvoir mieux optimiser les usages.

Prochaine étape : l'IOT (les appareils connectés intelligents) afin d'équiper nos bâtiments de technologies novatrices pilotant le chauffage et l'éclairage.

5. Point sur l'antenne GSM et la fibre

En 2015 le gouvernement a demandé aux communes de recenser les zones non couvertes ou mal couvertes par le réseau téléphonique GSM.

Suite à cette enquête pour laquelle moins de 20 maires ont répondu en Seine-et-Marne (sur plus de 500 communes), le gouvernement a décidé d'autoriser l'installation d'une antenne dans les communes ayant répondu et ayant un besoin.

Ainsi en 2019, nous avons reçu cette bonne nouvelle (4 années plus tard...). Les travaux ont pris beaucoup de retard malgré un suivi très rapproché par Stephane Pochet Maire Adjoint, l'antenne GSM sera mise en service avant cet été.



L'antenne a été installée le 7 mars dernier

6. Ecogestes et économies d'énergie : ces consommations électriques cachées auxquelles on ne pense pas toujours.

10 Astuces simplissimes pour faire des économies d'énergie :

1. On adopte le réflexe « heures creuses »
2. On choisit les bons appareils électroménagers
3. On entretient notre réfrigérateur régulièrement
4. On évite de laisser les appareils en veille
5. On préfère la douche au bain
6. On remplace les ampoules incandescentes par des ampoules LED
7. On modifie nos habitudes pour cuisiner
8. On évite de surchauffer notre logement
9. On optimise la climatisation de notre logement
10. On installe un thermostat programmable

ZOOM SUR



Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un **dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et collectivités, de consommer l'électricité au bon moment et ainsi de réduire les risques de coupure d'électricité en France.**

Véritable météo de l'électricité, EcoWatt qualifie en temps réel le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs français.

A chaque instant, des signaux clairs guident les consommateurs pour adopter les bons gestes afin de limiter la consommation nationale d'électricité. Un dispositif d'alerte indique les périodes où les Français sont appelés à réduire ou décaler leur consommation d'électricité pour éviter les coupures.

En savoir plus sur Ecowatt : www.monecowatt.fr

RENTREE SCOLAIRE 2023/2024 OUVERTURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES DU 6 MARS AU 12 MAI



Les enfants concernés :

- Maternelle : les enfants admis sont les enfants nés en 2020, ayant donc 3 ans avant le 31 décembre 2023
- Primaire pour les nouveaux arrivants uniquement
- Les élèves entrant en CP

La fiche d'inscription, les documents à fournir ainsi que l'adresse à laquelle vous devez envoyer votre dossier complet sont disponibles sur le site de la commune www.jouarre.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

L'accompagnement a lieu tous les mercredis matin durant la période scolaire.

Il s'agit d'offrir en complémentarité avec l'école, une aide et des ressources dont les enfants ont besoin pour réussir dans leur scolarité.

Cette action est menée par la Mairie de Jouarre en collaboration avec les bénévoles et l'école Jehan de Brie.

Ces différents partenaires travaillent ensemble pour répondre aux préoccupations des familles et pour favoriser la réussite scolaire des enfants.

Elle concerne les enfants scolarisés du CP au CM2 orientés par l'école sur proposition des enseignants.

Renseignements auprès du service scolaire : sila.dafonseca@mairie-jouarre.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION À JOUARRE



La ville remercie tous les jotranciens qui ont participé à cette opération très importante pour notre ville car c'est grâce à ces données que les projets qui les concernent peuvent

être pensés et réalisés. En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.



22/03 : A la rencontre des métiers

Ateliers Pâtisserie

Horaires : 14h30/16h30

Chez P'tit Louis Pâtisserie - 13 Rue des Prés Hauts
Age : à partir de 8 ans / Nombre de places limité

Sur inscription via WhatsApp : 06 30 01 81 54

29/03 : rencontre intergénérationnelle ateliers décoratifs

Atelier décoration de galets

Horaire : 14h30-16h30

Maison de retraite la Houssaie - 33 Rue Petit Huet

Age : à partir de 8 ans / Nombre de places limité

Sur inscription via WhatsApp : 06 30 01 81 54



01/04 : accueil des nouveaux Jotranciens

A partir de 10h00 à la Mairie

Au programme : matinée d'accueil avec découverte de notre ville historique, présentation de nos services...

Vous êtes nouveaux arrivants à Jouarre ? inscrivez-vous !

Inscriptions : communication@mairie-jouarre.fr

01/04 : Visite historique de Jouarre pour les jotranciens

La ville organise une visite gratuite uniquement pour les jotranciens. Rendez-vous devant la mairie

Horaire : de 10h à 11h

Nombre de places limité

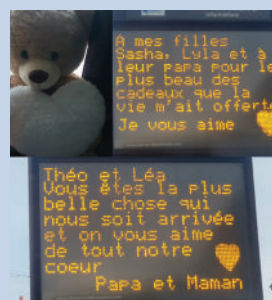
Inscriptions : communication@mairie-jouarre.fr

01/04 : le marché des producteurs locaux

A lieu tous les 1^{ers} samedis du mois de 15h30 à 19h30



ZOOM SUR LES ÉVÈNEMENTS



La St Valentin : Grand succès pour l'opération St Valentin. Merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine.



Les ateliers créatifs du 24 février : Une après-midi sous les couleurs, et l'amusement ! Beau moment de partage, alliant la concentration et le jeu collectif. Merci aux petits et grands artistes.



Puzzle du 1^{er} mars :

Belle réussite pour cette après-midi remue-méninges !

Marché du 4 mars :

Les producteurs étaient au rendez-vous avec des produits du terroir de qualité. Rendez-vous le 1^{er} avril pour le premier marché du printemps !

